



EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

- * Accessible dès 15 ans après une classe de 3ème ou de 16 à 29 ans sans condition,
- * Motivation à exercer le métier visé et par la formation en alternance.

MODULATION DU PARCOURS DE FORMATION :

- * Selon la qualification du candidat ;
- * Selon les besoins spécifiques du candidat (handicap).

OBJECTIFS :

Diplôme d'insertion professionnelle, le CAP Peintre Applicateur de Revêtements est capable de :

- Appliquer une peinture ou un produit décoratif,
- Poser du papier peint ou du revêtement mural,
- Poser du revêtement de sol ;
- Intégrer le monde professionnel par l'apprentissage ;
- Valider un diplôme de niveau 3 (CAP) ;
- Envisager une poursuite d'études.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Contrôle en cours de formation (CCF).
Arrêté du 8 avril 2019 portant création de la spécialité « Peintre applicateur de revêtements » du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance. (JORF n°0181 du 6 août 2019) Valable jusqu'au 31-12-2028-Certifié par le MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE- RNCP38305

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- * Entretien avec le Directeur,
- * Remise du dossier d'inscription,
- * Recherche d'une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage,
- * Délais d'accès à la formation selon la réglementation.

TARIFS :

* **Coût de la formation :** gratuité des frais de scolarité pour les apprentis.
Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences).

- * **Possibilité d'internat ou de demi-pension**

Tarifs 2024 / 2025

• Demi Pension : 1 148 € pour l'année

Participation OPCO : 210 €
(15 € par semaine x 14 semaines)

Reste à charge des familles :

938 € pour l'année, soit 67 € par semaine

• Internat : 2 394 € pour l'année

Participation OPCO : 714 €
(24 € pour les nuits + 27 € pour les repas
soit 51 € x 14 semaines)

Reste à charge des familles :

1 680 € pour l'année, soit 120 € par semaine

- * **Frais d'adhésion à l'association : 100 €**

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- * Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap,
- * Référent H+ présent dans l'établissement,
- * Tous les locaux sont accessibles aux PMR.



MÉTHODES MOBILISÉES :

- * Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR liée au vécu en milieu professionnel,
- * Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

DURÉE :

- * Formation rémunérée (Cf. Grille de rémunération Convention Collective du Bâtiment) en apprentissage sur 2 ans
- * 14 semaines en CFA x 2
- * 33 semaines en entreprise x 2

CONTENU DE LA FORMATION :

* **Enseignement général** : 526 heures (français, histoire géographie, éducation morale et civique, mathématiques, sciences, anglais, arts appliqués)

* **Enseignement professionnel** : 454 heures (technologie, travaux pratiques, alternance, mathématiques professionnels, dessin technique)

soit 980 heures de formation

* Réalisation du chef d'oeuvre

* **Modules de sécurité** :

- Diplôme S.S.T,
- Certificat Travail en hauteur.

INDICATEURS 2024

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

- * Taux de réussite : 90 % (9 admis sur 10 inscrits)
- * Taux de rupture 2024 : 14,81 %
- * Taux d'insertion 2023 :
 - Poursuite Etude : 29 % / - Emploi : 57 %
 - Recherche d'emploi : 14 %
- * Taux de satisfaction :
 - Apprenants : 100 % / - Famille : 92.7 %
 - Entreprise : 95,2 %

PASSERELLES ET DEBOUCHES :

Le CAP Peintre Applicateur de Revêtements atteste d'un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au/à la titulaire du diplôme de :

- s'insérer professionnellement comme ouvrier professionnel,
- poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieure (1ère baccalauréat professionnel ou brevet professionnel),
- évoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Poursuite d'Etudes à la MFR : aucune

Autres possibilités de poursuite d'études :

CAP :

Staffeur ornemaniste,
Carreleur mosaïste,

Mention complémentaire :

Plaquiste,

Brevet Professionnel :

Peintre Applicateur de Revêtements,
Carreleur mosaïste,
Métiers du plâtre et de l'isolation,

Bac Pro :

Aménagement et finition du bâtiment

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Gilbert GRATALOUP

(gilbert.grataloup@mfr.asso.fr)